



# C.D. STATUT DE L'ARBITRAGE ET MUTATIONS D ARBITRES

PROCES-VERBAL N°1

Page 1 sur 2

Réunion du 21 août 2023

## Étude des dossiers de mutations arbitres.

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE** aux **CLUBS** et aux **ARBITRES**.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel du district de Charente Maritime, dans les conditions de délai (7 jours à partir de la parution de procès-verbal)

Les droits d'examens en appel (90 euros) seront prélevés.

**Président** : M. DECHAUX Jean-François

**Membres présents** : MM. BOISSINOT Paul, COPERTINO Nicolas, MARCHAL Sylvain, MOQUAY Jacques.

**Membres excusés** : MM. BALAGEAS Bernard, CASCARINO Georges.

**Membres invités** : MM. BOLLATI Jean-Luc (Secrétaire Général), GARDERES Henri (Président CDPA).

**Dossier AUZOLAT Jérémy** (2543182487) : Indépendant saison 2021/2022 et 2022/2023.

Demande de rattachement au club FC SEUDRE (581427) : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 45 euros seront débités au club FC SEUDRE.

**Dossier BERNARD Steven** (21546406991) : Démission du club de l'ETOILE MARITIME (560801) : **ACCORDÉE** (Article 33c).

Demande de rattachement au club de SAINT ROGATIEN (533410) : **ACCORDÉE**.

Instruction du dossier : 45 euros seront débités au club de SAINT ROGATIEN.

**Dossier DEBRAY James** (2543185169) : Démission du club de ROYAN/VAUX (548907) : **REFUSÉE**.

Indépendant pendant quatre saisons à compter de la saison 2023/2024.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

**Dossier MADEUX Samuel** (1112451167) : Demande d'année sabbatique pour la saison 2023/2024 **ACCORDÉE**

Instruction du dossier : 45 euros seront débités au club de FC NACHAMPS (521934).



# C.D. STATUT DE L'ARBITRAGE ET MUTATIONS D ARBITRES

PROCES-VERBAL N°1

Page 2 sur 2

**Dossier MASSON Chloé** (2548117485) : Demande de rattachement au club CS TRIZAY (523460) **ACCORDÉE**, le club FCPO (582371) étant en inactivité.

Instruction du dossier : 45 euros seront débités au club CS TRIZAY.

**Dossier MOREAU Ludovic** (2543914613) : Démission du club de RÉTAUD (525141) **REFUSÉE**.

Indépendant pendant quatre saisons à compter de la saison 2023/2024.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

**Dossier PERROGON Chloé** (254504237) : Démission du club de ST JEAN D'ANGÉLY (500134) **ACCORDÉE**.

Demande de rattachement au club de ST CEZAIRE (544181) **ACCORDÉE** pour raison professionnelle.

**Dossier ROUX Julien** (1142418025) : Démission du club de ROYAN/VAUX (548 907) **ACCORDÉE**.

Indépendant pendant quatre saisons à compter de la saison 2023/2024.

Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions des articles 30 et 31, n'ayant pu obtenir son rattachement à un nouveau club peut revenir, s'il le souhaite, à la situation d'origine.

**Dossier TYDTGAT Patrice** (1110348342) : Demande de rattachement au club US AULNAY (506927) : **ACCORDÉE**, le club FC LA SOIE (582332) étant en inactivité.

Instruction du dossier : 45 euros seront débités au US AULNAY.

Le Président

Jean François DECHAUX

Le secrétaire

Sylvain MARCHAL